



Madame Marisol Touraine  
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé  
14, Avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 3 mars 2016

COURRIER RECOMMANDE A/R

**OBJET : PREAVIS DE GREVE RECONDUCTIBLE DU JEUDI 9 MARS AU JEUDI 16 MARS 2017.**

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2, L521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer de la décision prise par les Fédérations Santé FO, CGT et le SNIA, de déposer un préavis de grève **reconductible débutant le jeudi 9 mars jusqu'au jeudi 16 mars 2017.**

Il couvrira les **IADE** (diplômés et étudiants), **Cadres IADE** et **Cadres Supérieurs IADE de la Fonction Publique Hospitalière (secteur sanitaire) relevant de nos Fédérations.**

Nous demandons au Ministère de la Santé la prise en compte des revendications suivantes :

- ✓ Un statut propre à la profession IADE,
- ✓ Une grille indiciaire spécifique correspondant à une vraie reconnaissance Bac + 5,
- ✓ Le maintien de l'exclusivité d'exercice,
- ✓ L'exclusivité et la reconnaissance des cadres IADE statutaires dans l'encadrement direct des IADE,
- ✓ Un corps spécifique IADE avec une reconnaissance de la catégorie active.

Afin de permettre à toute la filière IADE de la Fonction Publique Hospitalière (secteur sanitaire) relevant de nos Fédérations de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, les Fédérations Santé FO, CGT, SNIA déposent un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du jeudi 9 mars 00 h 00 au jeudi 16 mars 24 h.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Denis Basset**  
Secrétaire Fédéral

**Jean-Marc Serrat**  
Président

**Mireille Stivala**  
Secrétaire Générale